

ANNONCES & AVIS DIVERS

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Tous les Dimanches, jusqu'à fin Septembre 1897, **TRAIN DE PLAISIR** à marche rapide et à prix extraordinairement réduits de

PARIS A DIEPPE

prenant et laissant à Asnières les voyageurs munis de billets pris à l'avance (aller et retour dans la même journée).

Prix des billets (aller et retour) :
2^e classe 9 fr. | 3^e classe 6 fr.

Départ de Paris-Saint-Lazare à 6 h. 35 mat.; arrivée à Dieppe vers 10 h. 35 mat.

Départ de Dieppe à 8 h. 37 soir; arrivée à Paris-Saint-Lazare vers minuit 30.

Billets d'Aller et Retour à Prix Réduits

La Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest délivre toute l'année de Paris à toutes les gares de son réseau (Grands lignes), et vice-versa, des billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classe sur les prix doublés des billets simples à place entière.

La durée de validité de ces billets est fixée ainsi qu'il suit :

de 1 à 30 kilomètres	1 jour
de 31 à 125	2
de 126 à 250	3
de 251 à 400	4
de 401 à 500	5
de 501 à 600	6
au-dessus de 600	7

Les délais indiqués ci-dessus ne comprennent pas les dimanches et jours de fête. — La durée des billets est augmentée en conséquence.

VOYAGE CIRCULAIRE EN BRETAGNE

Billets d'Excursions délivrés toute l'année

(1^{re} classe : 65 fr. - 2^e classe : 50 fr.)

Les Compagnies de l'Ouest et d'Orléans délivrent, toute l'année, aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 50 francs en 2^e classe, des billets circulaires valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île bretonne, savoir : Rennes, St-Malo, Dinard, St-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, St-Nazaire, Pont-Château, Redon et Rennes.

Ces billets peuvent être prolongés trois fois d'une période de 10 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 0/0 du prix primitif.

Le voyageur partant d'un point quelconque des réseaux de l'Ouest et d'Orléans pour aller rejoindre cet itinéraire, peut obtenir, sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, en même temps que son billet d'excursion, un billet de parcours complémentaire comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres ou payant comme pour 150 kilomètres.

La même réduction lui est accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point des deux réseaux qu'il a choisi.

ASSURANCES

Assurance-Vie, à partir de 0.75 c. par mois pour mille fr. au décès.

Assurance-Incendie, tarifs et conditions exceptionnelles.

Conditions d'assurances aux Compagnies de première sécurité. Meilleur marché que n'importe où.

Ecrire pour tous renseignements gratuits au Directeur du Bureau Central du Commerce, à la Bourse du Commerce de Paris. — Un agent passera à domicile

PRÊTS sur signature, à toutes personnes solvables. — Discretion. — Ecr. Caisse d'Escompte, 10, rue Joubert. Paris.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

en l'étude et par le ministère de M^e DUMESNIL, notaire à Rueil

LE DIMANCHE 25 JUILLET 1897

à 2 h. de relevée

EN SIX LOTS

avec faculté de réunion

D'UNE

GRANDE PROPRIÉTÉ Sise à RUEIL

avenue de Paris, 140, 142 et 144 et avenue de la République

COMPRENANT

Trois maisons d'habitation avec jardins.

Terrains et vastes constructions aménagées pour l'industrie.

Contenance totale : 4.618 mètres

Mise à Prix totale : 42.500 francs

ENTRÉE EN JOUISSANCE IMMÉDIATE

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e DUMESNIL, notaire à Rueil.

VÉRIFICATION GRATUITE

DES

Contributions, Patentes. — Contributions mobilière, chevaux et voitures. — Démarches gratuites en dégrèvements.

Transports. — Vérification gratuite des lettres de voitures.

Enregistrement. — Vérification et remboursement des sommes perçues en trop.

Douanes. — Vérification gratuite des quittances.

Réparations locatives. — Examen gratuit des Mémoires. La Société perçoit, comme honoraire, 30 0/0 des réductions obtenues. En cas de non réduction les clients ne doivent absolument rien.

Portes et Fenêtres. — Nous prions les clients de nous adresser copie, soit de leur bail, soit d'une de leurs quittances de loyer. Nous leur dirons, dans le plus bref délai, s'ils sont trop imposés comme portes et fenêtres. L'examen est absolument gratuit.

Mémoires-Factures. — Expertises de toutes sortes. (Entrepreneurs, Fournisseurs, etc.). Vérification gratuite avant paiement.

Frais d'avoués, agréés, notaires, huissiers, etc.

La Société perçoit comme honoraires, un tant pour cent sur les réductions obtenues.

En cas d'insuccès il n'est absolument rien dû.

Ecrire ou s'adresser au Bureau central, à la Bourse de commerce de Paris, rue du Louvre.

G. A. BARON

Constructeur-Mécanicien

Médaille d'Or — Paris 1895

TRAVAUX DE PRÉCISION

Pièces de tours sur bois et sur tous métaux

Travail à Façon

USINE A VAPEUR

Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres

Bicyclettes et Tandems sur commande

Location

Réparation de Machines en tous genres

7, Rue du Chemin-de-Fer, 7

NANTERRE (Seine)

ON DEMANDE pour acheter un terrain de 1.000 à 2.000 mètres avec façade avenue de Paris. — S'adresser : 35, avenue de Paris, à RUEIL.

ON DEMANDE une jeune fille convenable de 14 à 16 ans pour soigner un enfant et s'occuper au ménage. S'adresser, le matin au bureau du Journal.

M. BERCUT

Chirurgien-Dentiste

96, RUE DE RIVOLI, 96

PARIS

a l'honneur d'informer les habitants de Nanterre qu'il continuera, comme par le passé, à recevoir à Nanterre MAISON LEVEQUE, tous les MARDIS, à 2 h., mais les prie de se faire inscrire et de prendre heure chez M. Lévêque, le Lundi avant midi.

M^e PÉRARDEL

AGENCE

Vente et Location de Maisons

29, Boulevard du Couchant

NANTERRE

Bachelet père

ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE

76, Rue du Chemin-de-Fer

NANTERRE

FER BRAVAIS

TONIQUE & RECONSTITUANT

USINE A GAZ DE RUEIL

Pris à l'usine

Rendu en cave

Livraison à domicile

dans les 24 heures

de la commande

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 5 centimes.

Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 25

Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 50

NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

Edmond HUBY

36, RUE DE SAINT-GERMAIN, A NANTERRE

fondée en 1869

SUCCESSALE

22, Rue de Maurepas, à RUEIL (S.-et-O.)

BILLETTS DE DÉCES

Depuis 5 francs le cent

BILLETTS DE MARIAGE

PAPIER ANGLAIS

Depuis 5 fr. le cent

Cartes de Visite, de Bal, de Menus et de Naissances

CARTES DE COMMERCE

EN TOUTS GENRES

VINS NATURELS. — Le personnes qui croient ne pas pouvoir se procurer du bon vin à Nanterre, sont dans l'erreur, pour ma part, je peux leur assurer que tous les vins que je vends au n° 5 de la rue du Chemin-de-Fer, au litre et en fûts, sont de provenance directe de propriétaires, et, par conséquent naturels. Il s'en trouve pour tous les goûts et pour toutes les bourses, depuis 86 fr. la pièce jusqu'aux prix les plus élevés, les meilleurs crus de Carthage, Bordeaux, Bourgogne et du Midi. Le grand succès qu'obtient ma maison vient de ce qu'elle livre toujours les mêmes vins. — Garret, 5, rue du Chemin-de-Fer.

M^e PÉRARDEL

AGENCE

Vente et Location de Maisons

29, Boulevard du Couchant

NANTERRE

Bachelet père

ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE

76, Rue du Chemin-de-Fer

NANTERRE

FER BRAVAIS

TONIQUE & RECONSTITUANT

USINE A GAZ DE RUEIL

Pris à l'usine

Rendu en cave

Livraison à domicile

dans les 24 heures

de la commande

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 5 centimes.

Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 25

Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 50

NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

Edmond HUBY

36, RUE DE SAINT-GERMAIN, A NANTERRE

fondée en 1869

SUCCESSALE

22, Rue de Maurepas, à RUEIL (S.-et-O.)

BILLETTS DE DÉCES

Depuis 5 francs le cent

BILLETTS DE MARIAGE

PAPIER ANGLAIS

Depuis 5 fr. le cent

Cartes de Visite, de Bal, de Menus et de Naissances

CARTES DE COMMERCE

EN TOUTS GENRES

RELIURE & BROCHURE

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Imp. E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas à Rueil.

DEUXIÈME ANNÉE, N° 67.

CINQ CENTIMES

DIMANCHE 18 JUILLET 1897.

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard

le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux, insérés dans la tribune libre

doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an 8

donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

MALPROPRETÉ

Le numéro de la Gazette du 11 juillet dernier contient l'ordre suivant :

L'individu qui signe Carpentier connaît-il un nommé H. ou O., rédacteur à... et dont les opinions sont modérées ou intransigeantes selon les climats.

Si oui, nous serions heureux d'avoir la confirmation du fait, et nous nous empresserions de recommander à M..., l'habile écrivain qui sait être à la fois opportuniste à Paris et socialiste à Nanterre.

Mais en attendant nous engageons le susdit Carpentier à soigner son échine, car à la première manifestation hostile de sa part, nous lui promettons la plus magnifique volée qu'il ait jamais reçue sur le râble.

J'ai textuellement cité, sauf deux mots : le nom d'un journal et d'une personne qui n'ont rien à faire dans nos polémiques locales.

Je demande pardon aux lecteurs de ce journal de parler de moi, mais j'y suis obligé.

J'ai expliqué dans quelles conditions j'avais été amené à offrir ma collaboration au Journal de Nanterre, j'ai dit pourquoi je prenais la défense de la municipalité attaquée. Je ne reviendrai pas sur ce sujet.

Je ne retiendrai aujourd'hui que l'infamie qui me vise. Je ne parle pas bien entendu des voies de fait dont on me menace. Cela n'a pas d'importance, j'attends sans crainte et avec curiosité. J'attends de pied ferme et je vous assure que le plus ennuyé dans l'affaire ce ne sera pas moi.

J'ai toujours été depuis plus de vingt ans un socialiste convaincu. Je n'ai jamais caché mes convictions à personne.

J'ai collaboré bien des fois à des journaux modérés et même réactionnaires mais sans jamais y faire de politique. Je n'ai jamais écrit une ligne contraire à mes opinions et ceux qui ont bien voulu accepter ma collaboration ont toujours connu mes idées, de même que mes amis socialistes ont toujours su dans quelles feuilles j'écrivais et quelle besogne j'y faisais sans y trouver à redire.

La malpropreté que j'ai tenu à citer a pour but d'exercer un chan-

tage sur moi; on a espéré m'intimider et arriver ainsi à me faire cesser une collaboration qui les gêne évidemment.

Je n'insiste pas sur cette façon de procéder, j'ai mes raisons. J'ai considéré qu'il était de mon devoir de fournir quelques explications aux amis politiques de Nanterre qui ne me connaissent pas encore assez; quant aux autres, à ceux qui font pareille besogne, je tiens à leur bien faire comprendre une chose, c'est que quoiqu'ils fassent désormais, quoiqu'ils disent, ils ne m'entraveront pas dans l'œuvre de propagande que j'ai entreprise.

Ils viennent de me mêler à la lutte d'une façon tellement ignoble que quoiqu'il puisse m'arriver de personnel ils me trouveront toujours debout sur la brèche prêt à les combattre, parce que je les considère comme des ennemis du peuple et de la République.

E. CARPENTIER.

NÉCROLOGIE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec stupéfaction, la mort, presque subite, de M. Jean Chauveau, le sympathique et dévoué musicien, si connu et si parfaitement aimé de tous; il était sous-chef de la fanfare municipale depuis vingt-cinq ans et a fait plusieurs élèves qui sont devenus comme lui de très bons musiciens, c'est une grande perte que la musique municipale fait avec lui.

Ses obsèques auront lieu, aujourd'hui dimanche, à trois heures.

Tous les musiciens instrumentistes de Nanterre sont priés de se trouver à la Mairie à deux heures, avec leur instrument, afin de faire à ce bon camarade des funérailles dignes de lui.

Nous présentons à sa veuve inconsolable ainsi qu'à toute sa famille, nos sincères compliments de vives condoléances.

La malpropreté que j'ai tenu à citer a pour but d'exercer un chan-

LES ABATTOIRS

La lettre suivante a été envoyée à M. le Préfet de la Seine, par M. Hennape, maire de Nanterre.

Nanterre, le 15 juillet 1897.

Monsieur le Préfet de Police,

J'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur un emplacement dangereux pour la sécurité publique.

Il existe à Nanterre, une propriété indivise entre cinquante-quatre propriétaires environ. Elle n'est pas close, les murs de divers côtés sont écroulés ou menacent ruine.

Diverses parties de bâtiments sont à usage de tueries de porcs, autorisées par vous.

En dehors de ces endroits, hermétiquement fermés et bien tenus, il y en a d'autres dont les portes sont verrouillées et ouvertes à tous, et dans lesquelles il y a de la paille.

Ces endroits sont fréquentés par des vagabonds et diverses captures y ont été faites. Des incendies par malveillance sont à craindre.

Il y a ensuite des puits ouverts à tous, ayant seize mètres de profondeur.

Cet état de choses est nuisible et dangereux pour la commune dans cette partie nouvelle où des constructions s'élèvent chaque jour.

Il est donc de mon devoir de vous prier de faire faire une enquête par le service de salubrité publique et de vous entendre avec moi, s'il y a lieu, pour remédier à cette situation déplorable.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

A. HENNAPE.

Distribution de Prix

Les distributions solennelles des prix aux élèves de nos écoles auront lieu le Dimanche 1^{er} Août.

Pour l'école maternelle, à 10 h. 1/2 du matin, local de l'établissement, boulevard du Midi, 31.

Pour l'école des

son rôle et je suis persuadé qu'il aurait un grand succès à l'Ambigu ou aux Bouffes du Nord; mais je vous assure qu'il laisse bien froid ceux qui, depuis plus d'un an assistent à la désopilante comédie municipale.

Ceci dit, permettez-moi d'ajouter que du jour où M. le Maire attaqué ripostera par la plume de M. Hennape et non par celle d'un monsieur quelconque, l'introuvable que vous recherchez avec tant d'acharnement, n'hésitera pas un seul instant à se faire connaître.

Quant à moi, vous connaissez mes sentiments à votre égard (comme homme politique et comme maire, bien entendu) et je puis vous assurer que chaque fois que je m'occuperai de vous je vous éviterai la peine de chercher.

En attendant la première occasion, je vous salue.

A. FAVRE.

82, rue du Chemin-de-Fer, Nanterre.

A Monsieur Favre, employé à la Compagnie de l'Ouest.

Monsieur,

Vous vous êtes permis de m'adresser une lettre privée le 9 de ce mois, on me la communique.

Si je vous fais l'honneur d'une réponse c'est qu'il m'a semblé que le public s'amuserait de cette forlanterie et que dorénavant vous rappelant l'engagement figurant à la fin de votre lettre, vous voudriez bien prendre l'habitude de signer de votre véritable nom vos épitres hebdomadaires au lieu de les masquer sous les pseudonymes enfantins de E. Zileuil, E. Vafre ou Sacémou, ou Sacélôte, ou Sacénous, etc.

Vous êtes heureux dites-vous qu'on ait démasqué que vous étiez employés dans de grandes administrations françaises. Ignorez si ceux qui vous emploient approuvent votre prose, ce que je sais c'est que chez vous l'esprit de solidarité avec les humbles et les travailleurs est peu développé.

Je retiens surtout de votre lettre cet aveu, c'est que l'article *unkissait* vous a été soumis chez M. Gauss en présence de votre collègue de la compagnie d'Orléans le nommé Hébert dit E. Bert, L. H., etc., également reporter à la Gazette. Je retiens également cet autre aveu, c'est que, vous et votre collègue Hébert, approuvez entièrement l'article en question.

Mais dites-vous, ce n'est pas l'un de nous qui avons fait cet article c'est un quatrième personnage qui nous l'a soumis et en est seul l'auteur.

Ce quatrième personnage ajoutez-vous, se démasqua lorsque je signerais de mon nom ce que j'écris.

Il me semble que ma réponse adressée à M. Gauss et signée de mon nom, était assez explicite pour que le personnage dont vous parlez, s'il avait été tant soit peu délicat, ait tenu à ne pas laisser planer des soupçons sur l'honorable négociant qui avait été visé tout d'abord.

Et après vos aveux, je ne serai pas obligé de porter maintenant ces soupçons sur un de vos collègues de la compagnie dont la conduite lors des élections il y a 5 années, lui a valu de déguerpir de la mairie plus vite qu'il n'y était entré, ou bien, sur un de vos amis dont les attaches de parenté avec les ennemis de la France sont suffisamment connues.

En attendant de connaître *unkissait*, illustre inconnu qui a fait envoyer à ses frais ou à ceux de ses acolytes, l'article en question, de même que de faire votre connaissance comme il convient, je vous salue.

A. HENNAPE.

M. E. Carpentier, notre si sympathique collaborateur, à qui nous avons communiqué la lettre de M. Favre, à M. Hennape, nous envoie la lettre suivante :

Mon cher Directeur,

Je viens de lire la lettre de M. Favre, 82, avenue du Chemin-de-Fer, que vous

m'avez communiquée. J'avoue que je suis très embarrassé pour répondre à un aussi illustre personnage. Le rire désarme, dit-on, et je suis désarmé. Comment voulez-vous que « la prose d'un noble inconnu » puisse lutter avec le beau style épistolaire de cette nouvelle Sévigné suburbaine. Car enfin si je me souviens bien votre correspondant d'aujourd'hui vous a déjà adressé il y a quelques mois une lettre fort drôle qui lui valut de votre part, si j'ai bonne mémoire, une réponse fort spirituelle.

Deux lettres publiques, insérées, et aussi diaboliques que celles là, constituent des droits incontestables à la succession de Mme de Sévigné. Il n'y a guère à Nanterre qu'un pétitionnaire public qui pourrait lutter avec lui.

M. Favre, qui prend aussi un tas de sobriquets aussi peu spirituels que ridicules, trouve que je jouerais fort bien un rôle et m'envoie à l'Ambigu ou aux Bouffes-du-Nord. Pourquoi faire, mon Dieu ?

Je voudrais savoir ce que cela veut dire. Allons M. Favre, si vous le savez dites-moi, je vous en supplie, ce que vous avez voulu dire. Un lapin à qui m'expliquera le rébus. Quel rapport y a-t-il entre mes articles et les rôles de l'Ambigu et des Bouffes-du-Nord, j'avoue que je n'ai jamais eu de relation directe ni indirectes avec Deux Gosses ni ni même avec un seul. Et alors quoi ?

M. Favre ferait mieux d'aller carrément au but et de dire ce qu'il pense. On le met en cause dans une affaire et il répond par des phrases incompréhensibles dont il ne semble pas bien comprendre le sens.

Il y a beaucoup de gens qui ont la maladie d'écrire et qui alignent des mots les uns au bout des autres pour les signer seulement. Tout leur bonheur consiste à voir leur signature imprimée dans un journal. Tout est là pour eux, que cela ait du sens ou que cela n'en ait pas, peu importe pourvu que le nom soit au bout. Que M. Favre soit heureux aujourd'hui il a son nom combien de fois cité !

Ce qui me gêne toutefois c'est d'être inconnu d'un si grand personnage alors qu'à contre moi je le connais.

Dans des circonstances récentes je l'ai vu, je l'ai admiré et je l'ai trouvé superbe. Non point qu'il soit beau, beau, extraordinaire, extraordinaire, non mais il s'est imposé à mon admiration par son zèle, son activité, et il a forcé mon attention lorsque coiffé d'une superbe casquette, il s'agitait aux courses de bicyclettes, un drapeau à la main, allant, venant et suant. La foule l'a gratifié aussitôt de deux sobriquets nouveaux qui l'ont aussitôt popularisé et qui lui sont restés. Quel veinard ! quelle collection !

Il m'a paru modeste comme il sied aux grands hommes et en plus, bon garçon. Il vient par sa lettre de se faire connaître comme un rigolo, que pouvons nous désirer de plus. Tout est bien qui finit bien je tâcherais désormais d'être moins noble et plus connu, le prenant comme exemple. Je n'irai pas toutefois jusqu'à me coiffer d'une casquette d'amiral suisse et prendre les allures d'un Gygus.

Bien à vous mon cher directeur.

E. CARPENTIER.

La Fête Nationale A NANTERRE

La fête nationale a été dignement fêtée à Nanterre. Cette année, le 13 au soir, les clairons des pompiers et les trompettes de la Nanterrienne faisaient entendre leurs plus joyeux accents et rappelaient aux habitants, qu'un feu d'artifice devait avoir lieu sur la place de la fête.

Le feu d'artifice

Le feu d'artifice a été très réussi, malgré le manque de place, et avait attiré une foule considérable d'habitants du pays et même des communes voisines.

On a beaucoup applaudi la pièce principale représentant les lettres R. F. au milieu de gerbes de feu du plus magnifique effet, et les détonants n'étaient pas ménagés.

Tous nos compliments à l'habile artificier M. Ballossier qui tient à honneur de satisfaire Nanterre et y réussit parfaitement.

Le bal

Le bal qui a suivi le feu d'artifice, très bien décoré et bien éclairé a été très animé, et jusqu'à 4 h. du matin, le brillant orchestre dirigé par M. Walter, de Rueil, a fait danser toute la jeunesse Nanterrienne et même quelques personnes un peu plus âgées qui n'ont pas regretté, il était facile de s'en apercevoir, le temps qu'elles consacraient à Terpsichore.

Le lendemain une distribution importante de secours aux indigents a eu lieu et ainsi les pauvres ont pu aussi fêter le 14 juillet.

La C^e du Gaz et les Habitants de Nanterre

Nous recevons, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

A Monsieur le Directeur de la C^e du Gaz de Rueil,

Nanterre, le 17 juillet 1897.

Monsieur,

Je vous serais bien obligé de nous livrer le gaz avec plus de pression : dans le jour on a de la difficulté à faire la cuisine, et le soir nous avons de la mauvaise lumière.

Si cela continue — comme il y a déjà longtemps que cela dure — beaucoup de consommateurs sont d'avis de rechercher un autre mode d'éclairage susceptible de nous donner satisfaction.

Dans l'espoir, Monsieur le Directeur, que vous ferez le possible pour nous donner satisfaction,

Recevez mes salutations distinguées.

E. CAUCHOIS.

?

Nous tenons d'une personne nous autorisant à le publier, que le président de l'Union des Commerçants de Nanterre lui a dit qu'une réunion doit avoir lieu sous peu et à laquelle on examinera le cas d'un employé d'une des grandes administrations françaises, exerçant depuis longtemps la représentation en vins, ne payant pas patente, et faisant ainsi une concurrence déloyale aux commerçants et représentants du pays.

FÊTE DE LA GARE

Malgré l'avis paru dans la Gazette, et après avoir été interviewé à ce sujet le sympathique Président du Comité des fêtes de la Gare, qui nous a déclaré que rien n'était absolument décidé jusqu'à présent, nous nous abstenons de rien annoncer à ce sujet, n'étant pas habitué comme notre confrère à induire nos lecteurs en erreur et à les renseigner en dépit du bon sens.

LES JALOUX

La crise de jalousie s'accroît. Il ne trouve plus à me reprocher qu'une malheureuse coquille dont personne n'est responsable, il le sait bien le belge de Neuilly.

En passant, cet ex-étranger trouve le moyen d'insulter les Français

qui, eux, font leur service militaire, il trouve que j'émetts la prétention de n'avoir jamais été belge et ajoute que cela se voit.

Mais oui cela se voit et mon livret militaire le prouve, tandis que cet insulter de Français ne peut en dire autant.

Je dis insulter de Français, car, ce belge, après s'être honoré de l'être et de n'avoir pas été soldat, ajoute : s'adressant à moi, croyant m'insulter ; « vous êtes Breton pour l'intelligence et Auvergnat pour le style » Voilà ! qui dites-vous ? Est-il assez complet le pistolet ?

Les gens de bonne foi jugeront les procédés de cet ex-sujet de Léopold.

E. HUBY.

PROJET DE FORMATION

Musique Municipale A NANTERRE

Voici les grandes lignes du projet de formation d'une musique municipale que M. Hennape doit proposer au Conseil municipal pour être soumis à l'examen d'une commission compétente. Subvention de 2,500 annuellement pour la musique :

Sur cette somme il sera prélevé 1,000 francs pour payer un directeur qui sera également chargé de l'enseignement du chant dans les écoles de la ville et d'une section instrumentale.

Une autre somme de 1,000 fr. sera distribuée annuellement au prorata des instrumentistes.

500 francs seront distribués à la fin de l'année entre ceux qui auront le plus régulièrement assistés aux répétitions ou sorties de la musique.

Les instruments qui seront jugés nécessaires seront achetés par la ville et seront sa propriété.

Les costumes quand on le jugera utile seront également fournis par la municipalité.

Un kiosque démontable sera acheté. La municipalité recrutera des membres honoraires et sur les fonds perçus il y aura une somme à affecter à une retraite au bout de trente années de service dans la dite société, le temps de service militaire comptera si le musicien fait son service dans la musique.

Par contre, tout adhérent à la musique prendra l'engagement de ne jouer dans aucune autre musique au cas où on aurait besoin de lui à Nanterre pour toute occasion jugée utile par la municipalité.

Puis, le soir, dans la grande cour de l'infirmerie où une scène de théâtre avait été montée, un ravissant concert a été donné par une troupe d'artistes hospitalisés qui ont interprété d'une façon tout à fait savante deux gentils vaudevilles, et plusieurs chansonnettes en acteurs consommés.

A mentionner quelques uns d'entre eux : MM. Grassin, Dervuin et Lévèque qui méritent les plus grands éloges, sans oublier MM. Charpentier et Chevallier qui ont fait de leur mieux. On pourra se figurer la soirée charmante et pleine d'entrain à laquelle assistaient de nombreux invités et où le rire et les applaudissements ont fait que cette jolie fête restera longtemps gravée dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté.

M. l'Inspecteur qui remplace momentanément notre regretté directeur M. Caplat, décédé récemment, présidait cette gentille soirée et c'est ravi et du fond du cœur qu'il a chaleureusement félicité les organisateurs et tous ceux qui y ont collaboré.

Le tout c'est terminé par une collation à laquelle tous les hospitalisés ont fait le plus grand honneur.

Bravo Nanterre, A. CRETTE.

UNE RÉPÉTITION

Je ne puis laisser passer sous silence la fin de l'article me concernant, paru dans le journal de l'honorable O. Combien, Bouzin, et racontant une altercation que j'ai eue avec M. Gauss, dimanche dernier à la Gare, à la suite de l'entrefilet paru dans mon journal.

On connaît les faits : M'étant dérangé la veille pour de mander à M. Gauss s'il avait communiqué à un autre journal, la lettre dont

il me demandait l'insertion, il m'a répondu : « Non, je ne l'ai pas fait ». En la voyant dans les colonnes de l'autre journal, j'étais en droit de dire à M. Gauss qu'il m'avait trompé.

Je lui ai donné la leçon (je réitère), qu'il méritait et cela pas avec la 11ème grossièreté, que l'on emploie d'habitude avec moi.

M. Gauss trouve mauvais que moi, Huby, je puisse lui donner une leçon de civilité, et pourquoi pas, il n'avait qu'à agir avec plus de franchise.

Quand il m'a menacé de me souffleter ou de me tirer les oreilles, je lui ai répondu : Essayez, et nous serons deux.

Quelques minutes plus tard, devant le Comité des fêtes de la Gare, dont je fais partie, il a parlé de moi avec des termes des plus grossiers.

A ces grossièretés, j'ai répondu par des grossièretés plus accentuées encore et nous sommes quittes.

Il n'y a ni humilité, ni leçon reçue, les témoins sont là pour le prouver.

Du reste je n'ai pas à agir avec prudence avec M. Gauss, je lui ai dit qu'il ne me faisait pas peur et je le prouverai au besoin, quand il voudra ?

Puisqu'un rédacteur de la Gazette se trouvait là et qu'il n'a pas su rendre la scène avec vérité, j'en fais juge tout le public Nanterrien.

Maintenant je ne puis croire que M. Gauss aurait laissé passer, si on la lui avait communiquée, cette nouvelle attaque contre moi ; ses amis semblent en ce moment chercher à le compromettre le plus qu'ils peuvent, afin qu'il ne les lâche pas, sans doute.

Je ne l'en rends donc pas responsable, mais je tenais à rétablir les faits.

E. HUBY.

LE 14 JUILLET

à la Maison Départementale de Nanterre

La maison de Nanterre comme les années précédentes a voulu prendre sa part aux réjouissances de la fête nationale et montrer à ses nombreux hospitalisés qu'ils pouvaient s'associer au soulèvement de joie qui planait dans l'air pendant cette glorieuse journée.

A cet effet plusieurs salles ont été décorées par les soins intelligents de MM. Gabis et Déprez, deux sous brigadiers, qui se sont surpassés de zèle et de goût. Aussi ont-ils fait des merveilles, aux réfectoires de la 3^e et 4^e section, le coup d'œil était féérique ; aucun détail des lois décoratives n'avait été négligé et le tout formait un ensemble parlait, aussi les compliments pleuvaient-ils drus sur les deux sympathiques organisateurs.

Puis, le soir, dans la grande cour de l'infirmerie où une scène de théâtre avait été montée, un ravissant concert a été donné par une troupe d'artistes hospitalisés qui ont interprété d'une façon tout à fait savante deux gentils vaudevilles, et plusieurs chansonnettes en acteurs consommés.

A mentionner quelques uns d'entre eux : MM. Grassin, Dervuin et Lévèque qui méritent les plus grands éloges, sans oublier MM. Charpentier et Chevallier qui ont fait de leur mieux. On pourra se figurer la soirée charmante et pleine d'entrain à laquelle assistaient de nombreux invités et où le rire et les applaudissements ont fait que cette jolie fête restera longtemps gravée dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté.

M. l'Inspecteur qui remplace momentanément notre regretté directeur M. Caplat, décédé récemment, présidait cette gentille soirée et c'est ravi et du fond du cœur qu'il a chaleureusement félicité les organisateurs et tous ceux qui y ont collaboré.

Le tout c'est terminé par une collation à laquelle tous les hospitalisés ont fait le plus grand honneur.

Bravo Nanterre, A. CRETTE.

UNE RÉPÉTITION

Je ne puis laisser passer sous silence la fin de l'article me concernant, paru dans le journal de l'honorable O. Combien, Bouzin, et racontant une altercation que j'ai eue avec M. Gauss, dimanche dernier à la Gare, à la suite de l'entrefilet paru dans mon journal.

On connaît les faits : M'étant dérangé la veille pour de mander à M. Gauss s'il avait communiqué à un autre journal, la lettre dont

Dans les cas de constipation, dyspepsies, gastralgies, etc., les Pilules Suisses ont été employées souvent avec beaucoup de succès. 1 fr. 50.

AVIS

Au moment de mettre sous presse, on nous apprend que Mlle Balthazar de Gacho, fille du sympathique médecin-major du 16^e bataillon, a trouvé au Jardin d'Acclimation, une superbe broche en or qu'elle a déclaré au Commissariat de police de Rueil.

La personne qui a trouvé un paquet de six draps, et qui l'a déclaré à M. Lejeune, 106, avenue de Saint-Germain, à Puteaux, est priée de donner son adresse au bureau du journal.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Nous lisons dans les journaux parisiens le compte-rendu du jugement de Félix Bruyère et le reproduisons, en demandant pardon à la famille du condamné de raviver sa douleur, mais elle nous excusera car nous ne pouvons faire autrement ; après tout, ce misérable est indigne de toute pitié et ce sort lui était prédit depuis longtemps. Il a rendu sa famille assez malheureuse pour qu'elle ne soit pas responsable de son crime.

Nous lui offrons ici un public témoignage de parfaite considération.

UNE BÊTE FÉROCE

Félix Bruyère, trente-cinq ans, ancien boucher, était, en 1896, manœuvre à l'usine des téléphones de Bezons.

Marié, mais séparé de sa femme, cachant à tous son mariage, il s'installait, dans le courant de l'été, chez Mlle Ernestine Vauvert, qui tenait au Petit-Colombes une auberge à l'enseigne du « Rendez-vous des Cyclistes ».

(La suite au prochain numéro).

ÉTAT-CIVIL

Mariages. — M. Marchant et Mlle Sainsard, à Nanterre ; M. Etienne et Mlle Pécheur, à Nanterre.

Décès. — Rouillon, Emile, 1 an, sente des Fontaines ; Veuve Cottareau, 71 ans, route de Cherbouy, 19 ; Frixon, Charles, 4 mois, rue Gambetta, 2 ; Chauveau, 57 ans, rue Gambetta, 11.

Destruction des Fourmis

à l'intérieur des Habitations

Par LE NOUVEAU LIQUIDE GONDON

Le seul en France et à l'Etranger

La Bouteille 4 Francs

Envoi franco en gare contre mandat ou timbres

Demande Dépositaires

S'adresser à M. GONDON, à Verdun, (Meuse)

3 Francs de dépense ! — Les Combes, pa Morteau (Doubs), le 13 mai 1896. Je vous remercie et vous suis très reconnaissant, car vous m'avez rendu la santé avec deux boîtes de Pilules Suisses qui m'ont complètement guérie des palpitations de cœur, congestion et anémie. M^{lle} Maria TOURIS (Sig. lég.).

UN MARIAGE REPRIS

Il ne s'agit ni d'un roman, ni d'une tragédie : c'est un simple fait divers. Il y a quelques mois, on présentait au jeune comte B... une jeune fille très riche, très jolie, lui disait-on. Pour parler, négociations, et, enfin visite ! Le futur mari devant le tableau qui lui fut offert, il recula, une vraie tête de cadavre, décharnée, exsangue. Il refusa de revenir et n'y pensait plus.

L'autre jour, à l'Opéra-Comique, un de ses amis le rencontre au foyer. On cause : une charmante jeune fille accompagnée de sa mère vint à passer : l'ami se déplace et va leur présenter ses hommages. Quelle est cette charmante jeune fille, demande le comte de B... Mlle Jeanne X... ! Stupéfaction ! C'était le cadavre ressuscité sous la forme d'une délicieuse créature. Le jeune comte s'enquiert, revient à la charge, et finit par épouser. Une fois marié, il demanda : « Mais comment, chère amie, avez-vous donc pu redevenir si belle et si fraîche ? — Et, malicieuse, la jeune femme lui dit : Grâce au Fer Gaffard (Poudre de fer sucré soluble) qui du squelette de jadis, a fait la petite femme rose et potelée qui vous aime bien.

Prix 2 fr. 50 avec note explicative. Dépôt à Paris : Pharmacie Centrale du Nord, 132, rue Lafayette et toutes pharmacies.

LA SEMAINE ASTRONOMIQUE

DIMANCHE 18 JUILLET. — 190^e jour de l'année. — Lever du soleil à 4 h. 17 m. ; coucher à 7 h. 54 m. — Lever de la lune à 9 h. 43 m. ; coucher à 9 h. 20 m. 19^e jour de la lune.

LUNDI 19. — 200^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 18 m. ; coucher à 7 h. 53 m. — Lever de la lune à 9 h. 58 m. ; coucher à 10 h. 31 m. 20^e jour de la lune.

MARDI 20. — 201^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 19 m. ; coucher à 7 h. 52 m. — Lever de la lune à 10 h. 15 m. ; coucher à 11 h. 41 m. 21^e jour de la lune.

MERCREDI 21. — 202^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 20 m. ; coucher à 7 h. 52 m. — Lever de la lune à 10 h. 33 m. ; coucher à 11 h. 49 m. 22^e jour de la lune.

JEUDI 22. — 203^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 21 m. ; coucher à 7 h. 50 m. — Lever de la lune à 10 h. 56 m. ; coucher à 11 h. 58 m. 23^e jour de la lune.

VENDREDI 23. — 204^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 22 m. ; coucher à 7 h. 49 m. — Lever de la lune à 11 h. 24 m. ; coucher à 3 h 5 m. 24^e jour de la lune.

SAMEDI 24. — 205^e jour. — Lever du soleil à 4 h. 24 m. ; coucher à 7 h. 48 m. — Lever de la lune à minuit ; coucher à 4 h. 10 m. 25^e jour de la lune.

Pendant la semaine les jours décroissent de 8 m. le matin et de 7 minutes le soir.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ÉCHOS

DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil

Concours de Gymnastique

(Suite)

Le Banquet

à 8 heures, de nombreux convives prenaient place au banquet qui avait lieu dans la grande salle de la mairie, brillamment décorée par la maison Belvoir.

Beaucoup de gaieté et d'entrain ; rien qui sentit le repas officiel ; une franche cordialité partout.

Au dessert plusieurs allocutions, ou plutôt des causeries familiales.

« M. le Maire adresse au nom de la municipalité ses remerciements à la Commission qui a fait réussir cette belle fête et, particulièrement à M. Séhé, président de l'Association régionale qui a été l'âme de ce concours et le véritable organisateur de la victoire.

Il remercie vivement M. le colonel Servières toujours prêt, comme chacun sait à Rueil, à rendre service, et qui a été d'un si grand secours pour le comité d'organisation, ainsi que M. Rameau qui a bien voulu se rendre à l'invitation qui lui avait été faite.

Il parle également du dévouement de M. Hérat, président et de M. Lachaüd, directeur de la Laborieuse.

Et, à ce propos, M. Bouillet fait en quelques mots l'histoire de cette société, qui fut fondée par MM. Michel et Mantois et qui, depuis, n'a cessé de prospérer, grâce surtout au zèle et à l'activité de M. Lachaüd, dont la direction date de quatorze ans.

L'enseignement qui a été donné aux jeunes gens est celui qui l'ont vu dans toutes les Sociétés qui font partie de l'Association régionale, comme l'a en excellentes termes indiqué M. Séhé.

C'est à quelque sorte le complément de ce qui constitue l'idéal de tout système d'éducation, si parfaitement défini par

ce vieil adage, bien souvent cité, de l'école de Salerne : *Mens sano, incorpore sano*, un esprit solide dans un corps robuste.

M. Bouillet termine en se gardant bien de faire de la politique ; cependant, comme on ne peut pas oublier que c'est la République qui a créé et développé toutes ces belles sociétés de gymnastique, il porte un toast à la République et à l'Association régionale.

Ce toast est acclamé par tous les convives.

M. le lieutenant-colonel Servières prend ensuite la parole.

« Il remercie M. le Maire des paroles qu'il lui a adressées pour l'aide qu'il a pu donner aux organisateurs du concours.

Il a été, d'ailleurs, très heureux de se mettre à leur disposition et d'être ainsi agréable à cette population, au milieu de laquelle il vit depuis quatre ans et dont il a apprécié les mérites : population essentiellement laborieuse ; aussi adresse-t-il ses félicitations aux gymnastes de Rueil d'avoir choisi ce beau titre.

Passant ensuite aux services rendus par les sociétés de gymnastique, il y voit principalement, pour les jeunes gens, un excellent apprentissage, une préparation aux qualités qu'on exigera d'eux plus tard au régiment.

Avec cette discipline librement acceptée, ils s'habituent à comprendre qu'elle est nécessaire ; et, quand ils se trouvent dans l'armée, ils s'y soumettront comme à une obligation qui est gênante, peut-être, et pas très agréable, mais qui ne peut pas ne pas exister et qu'il faut savoir supporter bravement.

C'est ainsi qu'ils feront, non seulement d'excellents soldats, mais aussi de bons citoyens, dévoués à la République, et toujours prêts, quand il le faudra, à se sacrifier pour défendre leur pays.

Cette allocution simple et franche a été plusieurs fois interrompue par les applaudissements de toute la salle.

M. Rameau, notre très sympathique député, ainsi que M. Séhé, président de l'Association régionale, prennent également la parole et sont longuement applaudis, ainsi que M. Michel qui termine, par une vive improvisation patriotique, la série des discours.

La Fête de Nuit